

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/012

SEANCE DU 21 FEVRIER 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26

Date de la Convocation

14/02/23

Date d'Affichage

28/02/23

Objet de la Délibération

Vote du budget primitif 2023

L' an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale , sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, MEYER, GOMES, RECH, DASSENOY, DEGEILH, DOLAGBENU, VITRICE, SARICA

Absents : Mrs MARC, LOUBEAU, CHONG-KEE

Mme LEROUX procuration à M. JUMEL

Mme GARCIA procuration à Mme DASSENOY

M. PANAVILLE procuration à Mme TRIAES

Mme EVEN procuration à Mme PADRA

Mme RANCHET procuration à M. SUC

Mme PEGUES procuration à Mme RECH

M. COMBLET procuration à M. TOUNTEVICH

Mme MONFRAIX procuration à Mme VITRICE

Mme SANDOVAL procuration à M. DOLAGBENU

Secrétaire : M. JUMEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- vote les montants des subventions à attribuer aux associations pour l'année 2023 tels que présentés dans l'annexe du budget.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, vote le Budget Primitif de 2023 de la commune qui s'élève à :

8 527 646,00 euros en dépenses et recettes de Fonctionnement

(20 Pour – 6 Contre : A.Degeilh, L.Dolagbenu, F.Vitric, L.Sarica, P.Sandoval, T.Monfraix)

Et

3 839 103,00 euros en dépenses et recettes d'Investissement.

(20 Pour – 6 Contre : A.Degeilh, L.Dolagbenu, F.Vitric, L.Sarica, P.Sandoval, T.Monfraix).

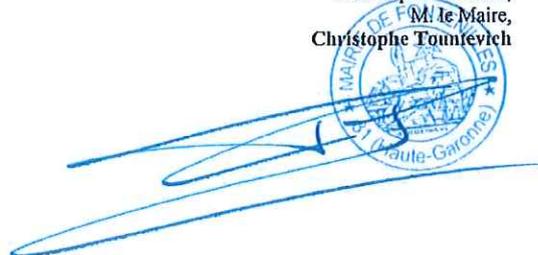
Ainsi fait et délibéré en Mairie

Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M. le Maire,

Christophe Tountevich




MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 20

Contre : 6

Abstentions :

Date de convocation : 15/02/2023

Présenté par Le LE MAIRE (1),
A Fontenilles, le 21/02/2023
Le LE MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Fontenilles, le 21/02/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).



AITA Gilbert	
CHONG KEE Pascal	Absent
COMBLET Jonathan	Procuration à C. TOUTEYRON
DAGUES BIE Philippe	
DASSENOY Séverine	
DEGEILH Annie	
DOLAGBENU Lucien	
EL HAMMOUMI Mohammed	
EVEN Betty	Procuration à C. PADOA
FIERLEJ Nadine	
GARCIA Aurélie	Procuration à M. DASSENOY
GOMES Gérard	Gomes
JUMEL Christophe	
LEROUX Jessy	Procuration à C. SOREL
LOUBEAU Marc	Absent
MARC David	Absent.
MEYER Fabrice	
MONFRAIX Thérèse	Procuration à F. VITRICE
PADRA Claudie	
PANAVILLE Nicolas	Procuration à S. TRINES
PEGUES Françoise	Procuration à Mme BECK



MAIRIE DE FONTENILLES - BUDGET COMMUNAL M 14 - BP

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RANCHET Claude	Procuration à G. Soc
RECH Jeanne-Marie	
SANDOVAL Prescilla	Procuration à C. DELAGREVE
SARICA Laurent	
SUC Guillaume	
TOUNTEVICH Christophe	
TRIAES Jocelyne	
VITRICE Fabienne	

Certifié exécutoire par Le LE MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Fontenilles, le 21/02/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.